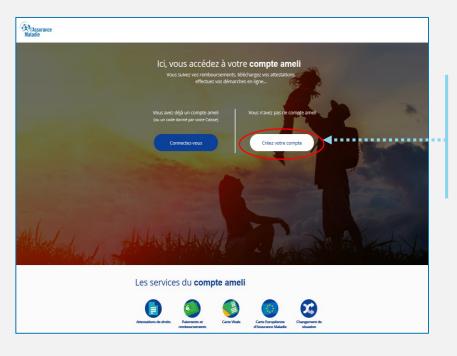


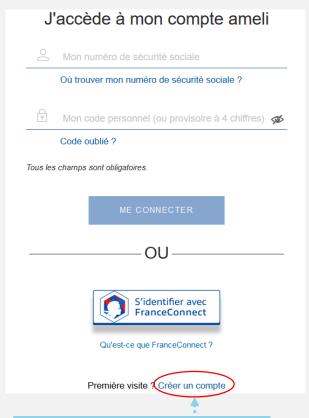
L'assuré doit être muni de sa carte vitale et de son RIB

Création de compte via le site Ameli.fr



L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur Je crée mon compte

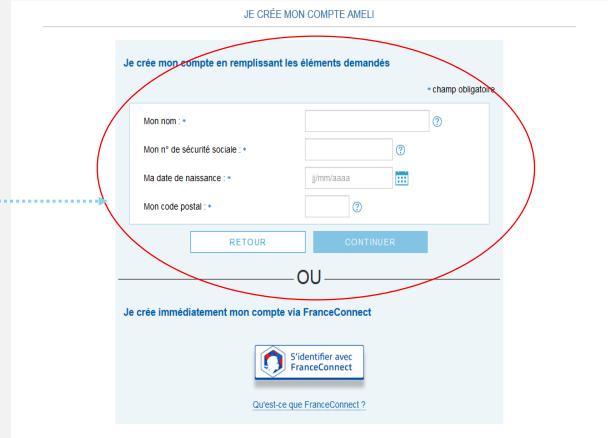
Création de compte via <u>assure.ameli.fr</u>



L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur Je crée mon compte



L'assuré saisit les champs de la partie supérieure de l'écran: Son nom, son NIR, son jour de naissance et son code postal



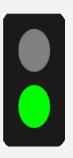
PRECISIONS



Une assurée peut être connue par son nom de naissance ou de femme mariée

Le code postal peut correspondre à l'ancienne adresse de l'assuré si vous avez changé d'adresse





L'assuré dispose:

- d'une carte vitale active
- de coordonnées bancaires connues de l'Assurance Maladie

Il est alors **éligible** à la création immédiate du compte. Ce nouvel écran s'affiche :



L'assuré complète l'IBAN qui s'affiche de manière partielle.

Il saisit
également
une partie
du numéro
de série de
sa carte
vitale



Si l'assuré n'est pas éligible ou s'il ne peut pas accéder au numéro de série de sa CV (numéro effacé, etc.), il est invité :

1/ à réaliser la démarche par FranceConnect (voir démarche sur PASTEL)

2/ à contacter sa caisse



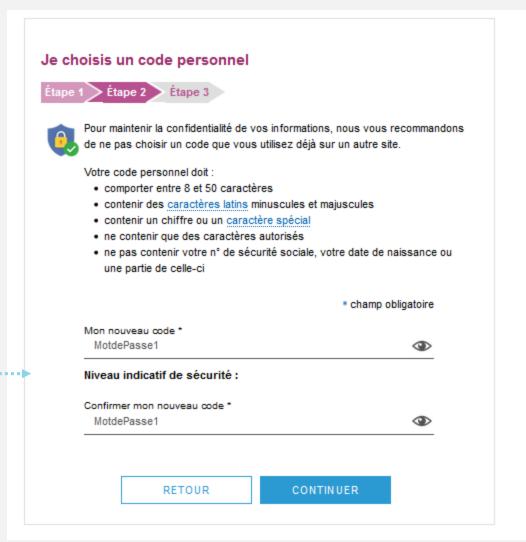


les Conditions **Générales**



L'assuré choisit le mot de passe de son compte

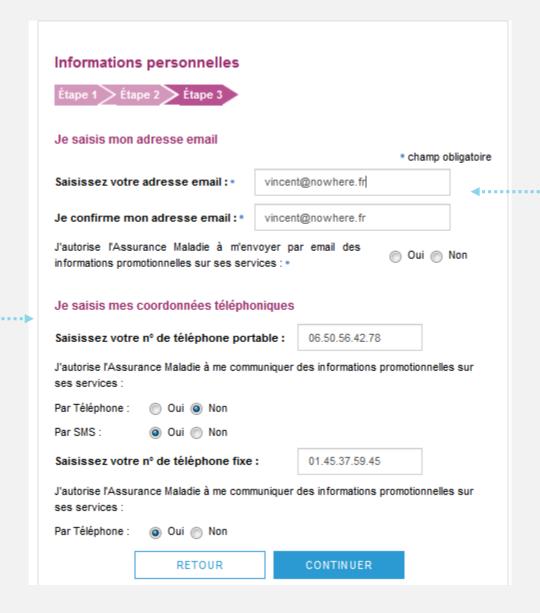
L'assuré saisit un code personnel au format alpha numérique





L'assuré renseigne obligatoirement son mail. Il renseigne, ses numéros de téléphone.

Il donne également son consentement pour que l'Assurance Maladie lui communique rapidement des informations importantes sur son dossier ou promotionnelles.





L'adresse mail de l'usager doit être unique. Autrement dit, elle ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte (d'un membre de la famille par exemple).

Par ailleurs cette adresse doit être facilement consultable par l'assuré car y il recevra tous les courriers et notifications de l'Assurance Maladie (l'invitant à consulter les pièces disponibles dans son compte).



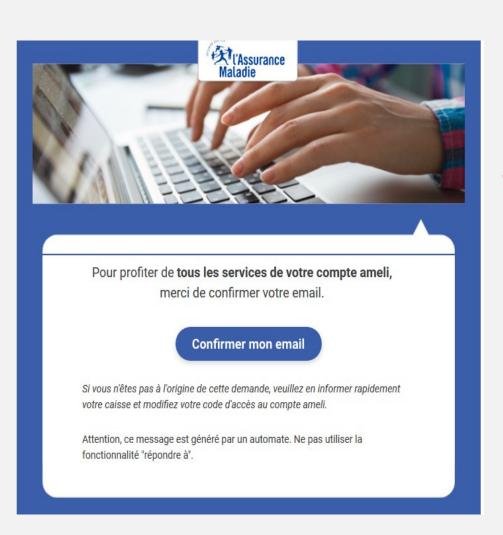
L'assuré est alors déconnecté du compte.

Un message l'invite à consulter sa messagerie.

Ce n'est qu'après avoir cliqué sur le lien présent dans l'email de confirmation que le compte est activé et utilisable sur le web comme dans l'application ameli.











Le message d'activation du compte est valide 21 jours. => Au-delà de 21 jours, l'assuré doit contacter le 3646.



Si l'assuré n'a pas reçu le mail de validation pour finaliser l'ouverture du compte Ameli, il convient de vérifier si:

- l'adresse mail renseignée dans le compte ameli est exacte;
- le mail de validation est présent dans les courriels indésirables/spams;
- la non réception du mail se confirme en utilisant une autre e-mail créé chez le même fournisseur ou chez un fournisseur différent;
- pour les messageries Outlook, l'utilisation d'Outlook est possible sans passer par le client du fournisseur d'accès (se rapprocher du fournisseur d'accès pour le déterminer).

Quelques solutions possibles:

☐ Le mail non réceptionné peut-êti	re	:
------------------------------------	----	---

- automatiquement supprimé par les paramètres de messagerie de l'assuré.

Par exemple, chez Orange il existe une liste rouge qui entraîne parfois la suppression automatique des mails de l'assurance maladie contenant le mot "confirmation" (« confirm ») par l'opérateur;

- "bloqué" ou le lien de validation présent dans le mail est **bloqué par un antivirus, le logiciel de messagerie, le fournisseur de l'adresse mail.**
- ☐ Des manipulations peuvent aider à retrouver le mail introuvable pour vérifier que :
- l'on ne clique pas sur le lien présent dans un **ancien mail de validation** (suite à plusieurs mises à jour par exemple). Dans ce cas, il convient de rechercher le mail de validation le plus récent;
- le mail ne se trouve pas dans la boîte de réception et les fils de discussions des anciens messages en recherchant avec les mots clés : « Votre compte ameli - Confirmation de votre adresse mail » (libellé du mail reçu) et "Votre Assurance Maladie » (expéditeur du mail).